NOTE D'INFORMATION

Lycée Blaise Pascal
BP 20150
LIBREVILLE

GABON

Téléphone :

(00.241) 060.42.11.30

Site web :

https://lyceefrancaislibreville.org/fr

Affaire suivie par :

Berline AUGHALAT. A
Référent examens

Mélissa MEZUI
Responsable des Inscriptions

Courriel :
secretariatlyceelbv@gmail.com

inscriptions.examens.lbp@gmail.com

Madame, Monsieur,

La procédure d'inscription des candidats au BGT et aux EAFM est la suivante :

Etape 1 : S'inscrire à l'examen sur la plateforme Cyclades du **12 octobre au 4 novembre 2026 (pour les Terminales)**, et du **4 au 25 novembre 2026 (pour les Premières)**.

Etape 2 : S'inscrire sur la plateforme CandiLib du Lycée Blaise Pascal.

Etape 3 : Téléverser les pièces justificatives dans le dossier sur Candilib et l'envoyer.

Etape 4 : Se présenter au rendez-vous fixé par le secrétariat des examens pour vérification des pièces justificatives et règlement des frais d'inscription :

- **800 000 FCFA** par candidat pour le Baccalauréat général et technologique (Terminale) ;
- **500 000 FCFA** par candidat pour les Épreuves anticipées de français et de mathématiques (Première).
-

IMPORTANT : Lors du rendez-vous, **seuls le ou les parents du candidat seront reçus. Aucune tierce personne ne pourra être admise.**
L'inscription à l'examen ne sera considérée comme définitive qu'après l'accomplissement de l'ensemble des quatre étapes de la procédure d'inscription.

Rappel du calendrier
Inscriptions sur Cyclades et CandiLib :

- **du 12 octobre au 4 novembre 2026** (pour les Terminales)
- **du 4 au 25 novembre 2026** (pour les Premières)

Il est à noter que les dates mentionnées ci-dessus respectent le calendrier du Rectorat de Nantes.

Les candidats et/ou leurs familles concernés par le Baccalauréat général et technologique (BGT) et les Épreuves anticipées de français et de mathématiques (EAFM) **seront reçus sur rendez-vous fixé par mail, conformément à un calendrier établi par le centre d'examen.**

Nous invitons les candidats et leurs familles à prendre les dispositions nécessaires afin de respecter les modalités et le jour du rendez-vous qui leur seront communiqués.

La Direction